

Demande d'adhésion 2017-2018



Nom :

Prénom :

Adresse :

Rue :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail* :@.....

La DNP m'intéresse au titre de :

- | | | |
|--------------------------|-----------------------|------------------|
| Parents | <input type="radio"/> | |
| Étudiant | <input type="radio"/> | précisez : |
| Orthophoniste en libéral | <input type="radio"/> | |
| Professionnel | <input type="radio"/> | précisez : |
| Autre | <input type="radio"/> | précisez : |

Les avantages à être adhérent sont multiples :

- Accès à la section réservée aux membres sur le site de l'association : la section privée offre des ressources pertinentes à la pratique de la DNP et se veut un lieu d'échange autour des pratiques de chacun (venez partager vos expériences, lire les commentaires des autres membres). D'autres fonctionnalités s'ajouteront au fil du temps et de vos demandes.
- Être tenu au courant des activités, recevoir le calendrier des formations, participer à la vie de l'association

Je joins à cette demande un chèque de 19€ libellé à « l'association La Joie de Parler - France » correspondant au montant de ma cotisation pour l'année 2017/2018

➤ **Un reçu** vous sera adressé par l'organisatrice locale de votre formation ou par le secrétariat si vous n'êtes pas stagiaire.

J'ai bien pris connaissance au recto de ce bulletin du fait que ma cotisation est valable de septembre à septembre de l'année suivante et des conditions requises pour bénéficier de l'accès réservé aux membres).

Fait à : le :

signature :

103, CHEMIN DES CHÂTAIGNES
38690 LE GRAND-LEMPES
TÉL. FAX. : 04 76 07 02 41
EMAIL : parler@wanadoo.fr
SITE INTERNET :
<http://www.lajoiedeparler.fr>

ASSOCIATION LOI 1901
N°F.P.C. : 82 74 01134 74

Demande d'adhésion 2017-2018

Au sujet de l'adhésion :

1. Selon les statuts de l'association, **toute personne désirant être formée à la DNP doit être adhérente à l'association La joie de Parler.**
2. L'adhésion couvre l'année d'exercice, de **septembre à fin août** de l'année suivante.
3. **L'adhésion** permet à toute personne formée ou en cours de formation d'accéder sur le site à « **l'espace privé adhérents** ».

De ce fait, pour toute adhésion contractée lors de l'inscription au cycle 1, l'accès à cet espace ne prendra effet qu'après avoir commencé la formation.

Toutefois, si la formation se situe dans le premier semestre de l'année civile, l'adhésion couvrira l'année scolaire suivante.

4. **La reconduction de cet avantage l'année suivante est tacite dans le cas où l'adhésion est acquittée** auprès du secrétariat.
5. **Toute adhésion non renouvelée avant le 1^{er} décembre** aura pour conséquence le **verrouillage de l'accès** à l'espace privé du site.